

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADES

CARSAC-DE-GURSON GURSON

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine certifie que le prélèvement d'eau destinée à la baignade effectué le : **01/07/2024** a révélé, après analyse, une

Eau de bonne qualité pour la baignade *

Résultat(s) détaillé(s) de la saison

Date du prélèvement	11/06/2024	19/06/2024	01/07/2024
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	15	<15
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15	<15	<15
Interprétation	Bon (*)	Bon (*)	Bon (*)

Qualification d'un prélèvement	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 660	> 660
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 1800	> 1800

*	Eau de bonne qualité	High - quality water	Zum baden gut geeignetes wasser	Agua de buena calidad
**	Eau de qualité moyenne	Average quality water	Zum baden noch geeignetes wasser	Agua de calidad intermedia
***	Eau de mauvaise qualité	Low quality water	Zum baden nicht geeignetes wasser	Agua de mala calidad

Classement de l'année 2023 : Excellent

Périgueux le 4 juillet 2024

Pour le Directeur,
L'ingénieur d'études sanitaires



Jean-François Vaudoisot

----- Durant la saison balnéaire, ce présent document doit être obligatoirement affiché à proximité immédiate de l'eau de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----